



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 39

*Convoqué le 8 mars 2018, le Conseil Municipal s'est réuni le 15 mars 2018, sous la présidence de M. Marc VILLEMEN, Maire*

**PRESENTS** : MM/Mmes Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Jacques LAVOIL, Colette LANGKUST, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

**EXCUSEES** : Sylvie ADANT-VIOLART, Brigitte THIRIET (procuration Cédric MASSON)

Isabelle GENIN a été nommée secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 15 février 2018**

Lecture a été faite du compte-rendu du dernier conseil municipal qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 14 mars 2018**

Une rencontre avec le Cabinet MANSON a eu lieu pour proposer l'étude parcellaire du futur lotissement Au Devoir. Une prochaine réunion est prévue le 4 avril pour développer le projet. Une réunion publique est programmée dans quelques mois.

- **Avenant au contrat de maîtrise**

Monsieur CAMPREDON, architecte, a transmis deux avenants pour la rénovation du bâtiment 2 rue des Brasseries. L'estimation définitive du coût des travaux s'élève à 396 383 € HT, et les honoraires du maître d'œuvre à 37 656 € HT.

Le conseil autorise, à l'unanimité, le maire à signer ces avenants.

- **Emprunt pour travaux des logements**

La commission « finances » a rencontré le Crédit Agricole et La Banque Postale.

Au vu des conditions transmises par ces deux organismes, le conseil, à l'unanimité, retient la proposition de La Banque Postale, pour un emprunt de 400 000 € sur 10 ans au taux effectif global de 1,06 %.

- **Devis parking anciennes salles de catéchisme**

Sur proposition de la commission « Travaux », le conseil autorise, à l'unanimité, le maire à signer le devis de la Société BALESTRERI pour un montant de 35 103 € HT et celui de la société THIRIET pour un montant de 26 452 € HT.

- **Approbation de la division parcellaire des parcelles AB 299 et AB 609**

Afin que l'escalier du nouveau parking soit compris dans l'espace public et non dans la parcelle du presbytère, la division de la parcelle AB 299 doit être modifiée. Pour faciliter l'accès autour de l'église, suppression de l'angle droit de la parcelle AB 609 (soit 1 ca). Le conseil accepte à l'unanimité.

- **Demande de changement de numérotation pour la commune de Raville**

Dans le cadre du projet de la commune de Raville de renumérotation de la Route de Crion, celle-ci nous demande de modifier l'adresse de la maison située 1 route de Raville et de devenir 7 route de Crion à EINVILLE-au-JARD. Le conseil accepte à l'unanimité cette modification.

- **Rétrocession indemnité à l'ACCA 2016 et 2017**

Comme les années précédentes, le conseil décide, à l'unanimité, de rétrocéder l'indemnité de Saline d'Einvillie, d'un montant de 600 €, pour les années 2016 et 2017.

- **Demande de subvention « Lincourt Sa Bouge »**

L'association « Lincourt Sa Bouge » demande une subvention exceptionnelle pour son marché de Pâques du 24 mars. Le conseil demande, pour statuer, de plus amples renseignements concernant l'utilisation de cette subvention.

- **Demande de subvention Bâtiment CFA Saône et Loire**

Le CFA Bâtiment de Saône-et-Loire renouvelle une demande de subvention pour l'année en cours. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à sa demande ; une nouvelle association pourra en bénéficier pour un an comme il en avait été décidé l'an dernier.

- **Demande de subvention Secours Catholique**

Il en est de même pour la demande de subvention du Secours Catholique.

- **Demande de parrainage Air show Legend Grand Est**

Le championnat de France de Montgolfières aura lieu du 27 juillet au 5 août à l'aérodrome de Chanteheux. Pour cette manifestation, Air Show Legend Grand Est sollicite un parrainage de 500 €. Le conseil municipal décide (6 pour – 7 contre) de ne pas participer financièrement à cette manifestation.

- **Informations diverses**

- La Fondation de France remercie la commune d'Einville pour son soutien lors du passage d'ouragans sur les îles antillaises.

- Les travaux de la fibre optique ont débuté.

- Un chantier Jeunes aura lieu du 23 au 27 avril. Une réunion est prévue le mercredi 04/04/2018 à 17h30 en mairie, pour les 11-15 ans.

- Lors du dernier épisode neigeux (samedi 17/03/2018), nous avons constaté que peu de trottoirs étaient déneigés. Nous vous rappelons que les trottoirs restent l'affaire de chaque riverain suivant l'arrêté municipal n°003/2017 qui rappelle les obligations aux propriétaires ou locataires par temps de neige ou verglas.

- Nous vous rappelons que les containers d'ordures ménagères doivent être sortis la veille de la levée et rentrés dans la journée.

- Malgré la mise en place d'affiches et panonceaux, des déjections canines ne sont toujours pas ramassées. Merci de respecter la propreté et l'hygiène des rues et des espaces verts de notre commune.

**Prochain conseil : jeudi 12 avril 2018 à 20h00**